

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2018

**Présents :** BONNEL A, CANON C, DOYELLE O, FAUCOMPRES D, LE MEILLOUR F, MATHON L, MONTOIS J, MOUTIEZ S, PEREZ M, PLANCQ G, SAGNIER J, SELLIEZ D, WAELPUT L  
**Procuration :** DUQUESNE ML pouvoir à CANON C, DELMER B pouvoir à PEREZ M  
**Excusés :** DUQUESNE ML, DELMER B

**Secrétaire de séance :** DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire  
A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.  
Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour et demande l'ajout d'un point : Vidéo protection.

## Procès-verbal de séance en date du 23 Mars 2018

PV a été approuvé à l'unanimité.

### Motorisation du clocher

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été discuté lors de réunions des élus de la remise en motorisation du clocher avec une éventuelle mise en route de 8h à 20h. M.SEILLIEZ en charge du dossier présente l'étude, 2 entreprises ont été contactées pour un diagnostic (bon état du clocher et église, la cloche est abîmée à cause d'un volet) – l'entreprise PASCAL de Wimereux entreprise familiale et BAUDET entreprise nationale. Il est souligné qu'il faut préserver l'édifice car au fil des années, il pourrait se détériorer. Le devis est de 5 200€HT. M. LE MEILLOUR demande quel est l'avis de la population, voire celui des riverains . Il est décidé de poser la question sur le site et facebook – Un point sera fait lors du prochain conseil.

### Etude de faisabilité

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'au vu de l'augmentation des effectifs des enfants à la cantine, les structures actuelles ne seront plus adaptées. A l'unanimité, l'assemblée autorise Monsieur le Maire à mener une étude de faisabilité permettant d'envisager et de programmer à plus ou moins long terme la création d'une cantine scolaire correspondant aux besoins.

### Participation manifestations 9 et 10 juin

Pas de délibération - Présentation des manifestations des 9 et 10 juin par Mme CANON

### Marchés

Pour faire suite à l'ouverture des plis et au rapport d'analyse des offres concernant la construction d'une salle de sport, Monsieur le Maire présente les marchés retenus. Après discussion, l'Assemblée 12 voix pour, 3 voix contre (M.PEREZ, Mme DELMER, M.LE MEILLOUR) valide les marchés suivants

Lot 1 Gros Œuvre Etendu : BC NORD à Villeneuve d'Ascq pour un montant de 1 113 300 €HT

Lot 2 Menuiseries Int-plâtrerie-faux plafond : SNH à Allouagne pour un montant de 69 270.25 €HT

Lot 3 Electricité : GEW à Wingles pour un montant de 49 800 €HT

Lot 4 Chauffage Ventilation Plomberie : MAILLE à St Laurent Blangy pour un montant de 144 890.38 €HT

Lot 5 Carrelage/Faïences : LD Carrelages à Angres pour un montant de 32 700 €HT

Lot 6 Peinture : Couleurs d'Automne à Douai pour un montant de 33 831.99 €HT

Lot 8 Equipements Sportifs : Sportfrance à Boran sur Oise pour un montant de 16 800 €HT

Et autorise Monsieur le Maire à relancer les lots 7 et 9 .

### Modification indemnités

Monsieur le Maire informe les élus que la préfecture a demandé de transmettre une nouvelle délibération relative aux indemnités des élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

de fixer les indemnités mensuelles dues aux élus locaux, selon le barème joint :

- Indemnités du Maire :.....35.60%
- Indemnités des 4 Adjointes :.....13.70%
- Indemnités de 4 Conseillers Municipaux ...4.60%

### **Délégation au Maire**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la réception d'un courrier de la Préfecture demandant de préciser les conditions d'application du 15° de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales . Après présentation et proposition de Monsieur le Maire, le conseil, à l'unanimité, décide que l'autorisation d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code sera donnée après accord du conseil municipal .

### **Composition CCAS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du courrier de la Préfecture concernant la désignation des membres appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS de la commune Conformément aux articles L123-6 et R123-8 les membres sont élus au sein du conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste à bulletin secret. Après avoir voté, à l'unanimité, sont désignés membres élus pour siéger au C.C.A.S. : PLANCQ Gérard, FAUCOMPRES Delphine, CANON Cécile, DOYELLE Olivier, BONNEL Annie, PEREZ Manuel.

### **Délégués CAO**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la CAO doit être composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants : à l'unanimité, BONNEL A, LE MEILLOUR F, MOUTIER S, WELPUT L, FAUCOMPRES D, DELMER B ont été désignés.

### **Motion Aire d'accueil**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée la création d'une Aire de passage des gens du voyage à Wavrin . Monsieur le Maire propose d'adopter une motion . 12 Voix pour 3 Abstentions (M.PEREZ, Mme DELMER,M.SAGNIER).

### **Basculement priorité à droite rue Mirabeau**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de sa rencontre avec les services de la MEL pour la réfection de la chaussée et marquage au sol de la rue Mirabeau. Monsieur le Maire informe que le stationnement est maintenu et propose de mettre les rues Mirabeau et Gombert en priorité à droite, précisant qu'il n'y a pas d'autres solutions pour remédier à la réduction de vitesse. Approbation 14 voix pour – 1 contre (Mme MOUTIEZ).

### **Interdiction aux véhicules +3.5T sauf desserte locale**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du futur regroupement de 2 sites postaux (Lille-Seclin). Monsieur le Maire souligne que le passage de camions serait d'environ 400 à 500/jour. Monsieur le Maire propose de prendre un arrêté d'interdiction aux véhicules de +3.5tonnes sauf desserte locale, véhicules de secours... Approbation à l'unanimité.

### **Vidéo protection**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du renouvellement du groupement d'achat de matériel par mutualisation Approbation 12 Voix pour 3 Abstentions (M.PEREZ, Mme DELMER,M.LE MEILLOUR).

### **Questions diverses**

La séance est levée à 20H05